



AVJ Liège

Date d'expertise : 01 octobre 2020

---

Rue Darchis 19  
4000 Liège

+32 (0) 42 23 01 00

## Information générales

Formalités

Pour avoir accès au service d'Aide à la Vie Journalière, il faut obtenir 3 autorisations :

### 1. AViQ

Bureau de Liège

Rue du Verbois 23-25

4000 Liège

Tél. : 04 / 221.69.11

Fax : 04 / 221.69.90

Email : [brliege@aviq.be](mailto:brliege@aviq.be)

Site : <http://www.aviq.be/>

### 2. Service AVJ

AVJ Liège asbl

Rue Darchis 19

4000 Liège

Tél. : 04 / 223.01.00

Email : [avj.coordination@avjliege.be](mailto:avj.coordination@avjliege.be)

Plusieurs quartiers d'habitation en Wallonie disposent de logement adaptés et aménagés aux personnes présentant un handicap physique très invalidant et désirant vivre seul ou avec sa famille.

Un service d'aide à la vie journalière y est associé.

Les logements AVJ se trouvent dans un rayon de 500 mètres autour des locaux du service AVJ. Les assistants aux activités de la vie journalière du service sont prêts à intervenir 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, pour aider la personne à effectuer des actes de la vie quotidienne. Cette aide est apportée à sa demande et dans la mesure où un autre service ne peut l'offrir.

## 01 Les services proposés sont

### A domicile

#### **Etre aidé dans ses actes essentiels**

Pour préparer le repas

Pour recevoir des repas préparés

Pour manger

Pour se laver/s'habiller

Pour se coiffer

Pour aller aux toilettes

## 02 Les services sont destinés à

### Le public cible

#### Des personnes en situation de handicap

Les personnes en fauteuil roulant

#### Des catégories d'âge

Les jeunes adultes de 19 à 21 ans

Les adultes de 22 à 64 ans

#### Auteur :

Un auditeur officiel AccessAndGo

